

Conseil d'administration du 16 octobre 2015

Proposition de motion du Conseil d'administration de l'Université Lille1

Le campus de la Cité Scientifique est confronté à l'installation de campements de nomades. Des groupes importants de gens du voyage tournent d'un parking à l'autre de semaine en semaine. Des caravanes de familles Roms s'installent de nouveau durablement sur les aires de sport, les parkings, les voiries, les espaces verts.

Cette présence permanente a de lourdes conséquences sur le fonctionnement de l'université, la vie quotidienne de ses personnels et de ses usagers. Elle compromet gravement l'accomplissement de ses missions de service public.

Cette situation devient intolérable par les nuisances qu'elle engendre : agressions verbales, caillassages, amoncellement de déchets, vols, incivilités, dégradations et casses en tout genre sont le lot quotidien du campus aujourd'hui.

L'université mobilise tous les moyens légaux pour que ces problèmes soient traités. Si les interventions répétées auprès de la Préfecture, mais aussi du Rectorat avec l'appui de la Mairie de Villeneuve d'Ascq et de la MEL permettent d'aboutir, il ne reste pas moins que le problème est récurrent et qu'il n'est pas traité avec la réactivité souhaitable.

En conséquence,

Le conseil d'administration de l'Université Lille1, réuni le 16 octobre 2015, à *(résultat du vote à compléter)*...de ses membres présents et représentés

Rappelle

que l'université n'a ni la mission ni la capacité à gérer et résoudre les problèmes liés au stationnement des nomades, qui relèvent de la seule puissance publique. L'université a déjà montré concrètement son engagement citoyen pour contribuer à trouver des solutions dans le respect des personnes.

Exige

des représentants de l'Etat qu'ils exercent les prérogatives qui sont les leurs en matière de sécurité publique, et qu'ils assurent à l'université, ses usagers et ses personnels les conditions de travail et de vie auxquels ils sont en droit de prétendre.